

LES FRAIS DE CONSTRUCTION D'USINES CHIMIQUES

Motion n° 86—M. Skoberg:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert qu'a fait la *Chemical Construction Corporation* sur les coûts de construction comparés des usines chimiques pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce pendant l'année financière 1967-1968 et dont il est fait mention dans la réponse à la question n° 1323 de la première session de ce Parlement.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce ne peut accepter cette motion car cette étude fait partie du rapport sur l'industrie chimique qui s'est appuyé en grande partie sur des renseignements fournis confidentiellement par l'industrie canadienne et, en outre, il existe entre l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques et le ministère un accord aux termes duquel ils se sont engagés à ne pas divulguer ces renseignements. De ce fait, je demanderai au député de reconsidérer et de retirer sa motion.

M. Skoberg: Je vais la reconsidérer et peut-être la présenter à nouveau.

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

L'ÉVOLUTION SOCIALE DES INDIENS

Motion n° 87—M. Skoberg:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude d'expert sur le développement social des Indiens, entreprise pour le ministère de l'Expansion économique régionale, pendant l'année financière 1968-1969, et mentionnée dans la réponse à la question n° 1323 de la première session de ce Parlement.

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, comme on n'a encore reçu aucun rapport définitif à propos de cette étude, je demanderais au député de bien vouloir retirer sa motion.

M. Skoberg: Je préférerais que la motion demeure inscrite au *Feuilleton*.

M. l'Orateur: La motion est réservée.

LES RAPPORTS SUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Motion n° 135—M. Gilbert:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les rapports et études faits sur l'industrie chimique ainsi qu'il est mentionné dans le rapport annuel du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour la période allant du 1^{er} avril 1967 au 31 mars 1968.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député se souviendra qu'en réponse à ses motions précédentes, le ministre de l'Industrie et du Commerce n'a pu lui fournir l'étude demandée parce qu'elle est fondée en grande partie sur des renseignements fournis confidentiellement au ministère par l'industrie canadienne. Pour ce motif, je demanderais au député de bien vouloir retirer sa motion.

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, il est temps que cette information soit rendue publique et je demanderais que cette motion soit reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LES MISES À PIED DANS LES ENTREPRISES D'APPARTENANCE ÉTRANGÈRE

Motion n° 159—M. Saltsman:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport, soit du ministère des Finances ou du ministère de l'Industrie et du Commerce donnant des renseignements sur la mise à pied récente de nombreux employés d'entreprises dirigées par des étrangers au Canada.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je présente cette motion au nom du député.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai été avisé que ni le ministère des Finances, ni celui de l'Industrie et du Commerce n'ont établi de rapport donnant des renseignements sur la mise à pied récente de nombreux employés d'entreprises dirigées par des étrangers au Canada. Dans ces conditions, l'honorable représentant voudra peut-être retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je pense que c'est tout ce que le député puisse faire, mais il serait peut-être bon que le gouvernement entreprenne une telle étude.

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

M. Jerome: Monsieur l'Orateur, je demande que les autres demandes de documents soient réservées.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'OPPOSITION DU QUÉBEC AU LIVRE BLANC—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail à propos de la lettre qu'il a reçue de M. Cournoyer, son homologue québécois, qui s'opposait au Livre blanc sur l'assurance-chômage. Le gouvernement du Canada a-t-il rejeté ces objections faites au nom du gouvernement du Québec, et compte-t-il, malgré ces dernières, appliquer les recommandations du Livre blanc?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, après avoir étudié en détail la lettre du 13 novembre que le journal *Le Devoir* a publiée ce matin, nous n'en avons pas conclu que la province de Québec rejetait la mesure législative dont je compte saisir la